

AVIS N° 142-2018 / DC/BR / DG

SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020

**Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que le Trésor Public de Côte d'Ivoire procédera, le 28 décembre 2018, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du «SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020» pour un montant global net d'impôt de 17 192 187 500 FCFA (Dix Sept Milliards Cent Quatre Vingt Douze Millions Cent Quatre Vingt Sept Mille Cinq Cent FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BNI FINANCES ; 01 BP 670 Abidjan 01 ; Tel.: (225) 20 31 07 77 ; Fax: (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 18 décembre 2018

Pour le Directeur Général du DC/BR,
Le Directeur du Département des
Opérations du Dépositaire,
Chargé de l'intérim



Guimba SYLLA